



A Paris, des milliers de locataires risquent de devoir quitter leur appartement.

Besson s'élève contre la pratique « acheter ou partir »

Pour protéger les locataires, il souhaite réduire les congés-ventes.

Louis Besson a annoncé dimanche au Sénat qu'il venait de lancer « une mission confiée à un haut fonctionnaire du ministère sur les congés-ventes collectifs » pratiqués par les banques et les compagnies d'assurances, dont il attend des « conclusions rapides ». Elle a été confiée à Marc Prévost, un spécialiste du logement social. Le secrétaire d'État au Logement devrait mettre du baume au cœur aux milliers de locataires mis en demeure d'acheter leur logement sous peine d'expulsion à l'échéance de leur bail. « Je suis conscient que la vente du patrimoine d'un investisseur institutionnel, pour légale qu'elle soit, ne va pas sans poser de problèmes aux locataires qui ne sont pas en mesure d'acquiescer leur logement », a souligné Louis Besson devant les sénateurs.

Cas d'école: dans le XIX^e arrondissement de Paris, un groupe de dix locataires résiste à une procédure judiciaire demandant leur expulsion d'un immeuble, rue Malingre. Certains sont là depuis vingt ans. Et lorsque Norimmo, une filiale du Crédit du Nord, leur a annoncé son intention de vendre les 167 appartements que compte la résidence, un comité des locataires s'est organisé. Légalement, en cas de congé-vente, les locataires ont le choix entre acheter ou partir.

Dans la capitale, près de 10000 ménages seraient concernés par le problème. Ce chiffre a été cité dimanche au Sénat par Danièle Pourtaud, sénateur PS de Paris. Elle a été alertée par de nombreuses associations de

locataires. Car le phénomène tend à se généraliser. Plombées par la crise de l'immobilier, les banques et les compagnies d'assurances se désengagent du secteur en vendant à la « découpe » (appartement par appartement) des immeubles entiers.

Légal, le congé-vente crée problème lorsqu'il est utilisé massivement. Dans le seul XIX^e arrondissement, près de 2000 logements seraient ainsi proposés à la vente, selon un décompte réalisé par le maire Roger Madec (PS). Dans le XIII^e, il y en aurait 3000.

Face à cette profusion, le gouvernement a donc décidé de réagir. L'idée est de mettre un frein à cette procédure qui met en difficulté de nombreux ménages. Au chômage, certains locataires dont le bail arrive à terme sont dans une

Plombées par la crise de l'immobilier, les banques et les compagnies d'assurance se désengagent du secteur en vendant à la « découpe » (appartement par appartement) des immeubles entiers.

double impossibilité: ils ne peuvent ni emprunter pour acheter ni louer un appartement ailleurs, les bailleurs exigeant des ressources stables. Dans ces immeubles, de nombreuses familles, installées depuis longtemps, bénéficient de loyers intermédiaires et ne trouvent pas à se reloger au même tarif et dans les

mêmes conditions sur le marché. Au-delà des considérations financières, les locataires récalcitrants mettent aussi en avant leur attachement à un quartier.

Parmi les « dix » de la rue Malingre poursuivis par Norimmo, figuraient Marcel et Madeleine Chaigneaud, un couple de retraités, âgés respectivement de 77 ans et 88 ans, arrivés dans les lieux en 1975, juste après l'achèvement de l'immeuble.

La perspective d'un déménagement s'annonçait pour eux comme une déchirure. Finalement, le 4 novembre, lors de l'audience devant le tribunal d'instance du XIX^e, le propriétaire a annoncé qu'en raison de leur âge, il renouvelait leur bail et abandonnait la procédure d'expulsion. Restent les autres. Au cours du débat, Nicole Borvo, sénateur PC de Paris, a demandé un « moratoire » sur ces congés-ventes qui frappent une population moyenne constituée d'employés, de petits cadres et de fonctionnaires ●

TONINO SERAFINI